

**DISCOURS DU BUDGET 2012
DE LA VILLE DE RICHMOND**

**PRÉSENTÉ PAR LE MAIRE
MONSIEUR MARC-ANDRÉ MARTEL**

**EN ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 15 DÉCEMBRE 2011
À 18 H 30
AU 745 RUE GOUIN**

Messieurs les conseillers,
Monsieur le directeur général et secrétaire-
trésorier,
Mesdames et messieurs,
Chers amis,

Bonsoir!

1- INTRODUCTION :

C'est pour moi un très grand plaisir de vous retrouver encore une fois ce soir à cette assemblée extraordinaire du conseil municipal afin de faire, dans un premier temps, la lecture de ce discours présentant les éléments importants du budget 2012 de la Ville de Richmond et de procéder, ensuite dans quelques minutes, à son adoption ainsi qu'à celle du programme triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014.

L'adoption de ce budget et de ce programme triennal d'immobilisations, que l'on appelle communément PTI, est le fruit de bien des

heures de travail de la part de l'ensemble de nos services administratifs et des membres du conseil municipal. Il est aussi le résultat de réflexions et de choix que nous avons faits en tant qu'administration municipale, notamment au lac-à-l'épaule tenu il y a quelques semaines, afin de maintenir une offre de services municipaux de qualité à la population et de permettre à la Ville de continuer à prospérer et à se développer au cours des prochaines années, tout en respectant la capacité de payer de nos concitoyens.

2- MISE EN CONTEXTE :

Pour débiter cette présentation du budget, je ne saurais cacher d'entrée de jeu que mon dévouement, auprès de mes concitoyens depuis bien des années, a été le fil conducteur à l'action politique que je mène à titre de maire de la ville de Richmond . Cette longue expérience de vie à la fois stimulante et enrichissante m'a amené à prendre toutes sortes de décisions visant le

développement de la municipalité et l'amélioration de la qualité de vie des résidents.

Toutes ces années à la barre de cette Ville ne m'ont jamais fait perdre cette flamme si précieuse qui anime mon courage à prendre les décisions nécessaires pour aller de l'avant. Ce budget s'inscrit dans cette même philosophie de prudence et d'audace, en présentant plusieurs décisions que nous devons prendre, comme conseil, pour continuer à progresser et à consolider l'avenir de notre ville. Nous avons fait, encore une fois cette année, un choix conscient de bâtir cette ville et de croire en son avenir.

À ce titre, j'aimerais ici remercier mes collègues et conseillers, membres de ce conseil municipal pour leur soutien indéfectible au cours de toutes ces années passées ensemble. Vous avez su, chers amis mettre la « main à la pâte » dans les affaires de la Ville afin de travailler avec les services administratifs et la population pour améliorer la qualité de vie de nos résidents, en rendant possible quotidiennement une prestation

de services publics de qualité. Encore une fois...
Merci pour votre solidarité et votre courage.

L'an dernier, je débutais ce discours du budget en faisant appel à la prudence. Cette année, le poids de nos convictions et l'audace qu'elles génèrent m'amènent à citer ce vieux dicton du philosophe grec Aristote : « **Le courage est le juste milieu entre la peur et l'audace** ». Audacieux, courageux et prudent : voilà ce qui nous caractérise comme administration municipale!

C'est pourquoi, aucun des budgets de la Ville de Richmond n'est bâti à partir de formules magiques prédéterminées ou de bonnes intentions qui ne s'avèrent que de pures illusions. Non! Nous bâtissons des budgets raisonnés, dictés à la fois par la prudence et l'audace.

En effet, nous prenons toujours en considération tout d'abord nos ressources financières disponibles mais aussi, nos obligations de tout acabit en tant que municipalité, tout en poussant

vers l'avant notre potentiel de développement à court et à plus long termes.

Depuis 2008, les budgets de la Ville de Richmond ont été élaborés sur un fonds d'incertitude économique qui représente toujours une forme « d'épée de Damoclès » face aux chutes possibles de revenus anticipés pour l'année suivante. Depuis plus de trois ans maintenant, le contexte budgétaire de la Ville valse entre de sombres pronostics économiques qui feraient tomber le Canada en récession pour un bon bout de temps; et une certaine réalité d'une toute autre dimension qui présente des caractéristiques de stabilité économique, voire même d'une légère croissance aux échelles provinciale et nationale.

Cependant, il faut toutefois ici souligner que plusieurs de nos projets de développement, reposent sur des subventions émanant des gouvernements supérieurs. Or, que ce soit pour des raisons touchant des choix ou des réalités budgétaires et financières, le gouvernement du

Québec n'est pas toujours à la hauteur des attentes.

Malgré tout, en 2012, ce contexte plutôt incertain ne nous empêchera pas d'investir dans notre avenir et dans notre développement collectif. Nous allons maintenir une fiscalité à la fois juste et honnête pour l'ensemble de nos contribuables!

Nous savons tous qu'au fil des ans, le poids des responsabilités municipales s'est alourdi et, comme je viens de le mentionner, l'aspect financier de ces mêmes responsabilités n'a pas toujours suivi. Comme élu et gestionnaire municipal, nous devons nous ajuster et nous adapter. Cette réalité saute aux yeux et n'est certes pas une vue de l'esprit! Le budget que je présente ce soir est donc axé sur une gestion contrôlée des défis à relever, mais s'avère aussi porteur d'espoir devant un fait indéniable que **« le progrès et l'avancement de notre ville est un leitmotiv incessant à Richmond! »**

Sous cet angle, Nicolas Machiavel avait bien raison d'affirmer un jour : « **Les hommes prudents savent toujours se faire un mérite de ce que la nécessité les contraint de faire.** » À ce titre, notre mérite, en tant que membres du conseil est de bien gérer nos possibilités mais aussi nos contraintes!

Débutons donc l'exercice de présentation budgétaire proprement dit par les différentes facettes touchant l'assiette de nos revenus.

3- LES REVENUS EN 2012

Par rapport à 2011, les revenus de la Ville ne connaîtront pas en 2012 de grands changements, tant dans la variété de leurs sources que dans leur importance. En effet, la valeur foncière imposable de la Ville n'a pas véritablement bougé. Elle était de **147 186 400 \$** en 2011 et sera de **149 918 600 \$** en 2012, une différence de **2 732 200 \$**, soit près de 2.0% de plus par rapport à l'an dernier. Nous devons donc

composer fiscalement avec sensiblement la même richesse.

C'est pourquoi :

- 1- J'annonce ce soir que les citoyens de Richmond n'auront pas à payer davantage pour faire face à nos responsabilités et à nos engagements à l'égard du maintien de la qualité des services municipaux. Le taux au 100 dollars d'évaluation de la taxe foncière sera gelé en 2012.**

L'an dernier, nous avons demandé un effort supplémentaire à nos citoyens. Cette année, ils méritent d'être soulagés. De plus, nous pouvons les assurer d'une qualité très enviable de services municipaux. A ce titre, je n'ai aucune crainte à comparer ce qui est offert aux résidents de Richmond, en terme de qualité de services municipaux, à ce qui s'offre ailleurs.

- 2- Je suis également fier d'annoncer ce soir que nous allons maintenir le gel en**

vigueur sur les tarifs touchant les services d'égout et d'aqueduc.

3- A l'égard du service de sécurité incendie et de la cueillette des ordures ménagères, j'annonce ce soir que nous exigerons 10 \$ de plus par ménage à Richmond pour assurer l'efficacité du service de sécurité incendie et 1,62 \$ pour maintenir la qualité du service de cueillette des ordures ménagères.

En ce qui touche le service de sécurité incendie, cet ajustement du tarif demandé repose essentiellement sur les exigences financières que nous impose la réalisation depuis 2007 du schéma de couverture de risques à l'ensemble du territoire de notre municipalité. Des équipements et de la formation à nos pompiers sont nécessaires pour leur permettre de jouer correctement leur rôle en matière de sécurité publique et d'incendie.

Lorsqu'il y a des sinistres majeurs sur notre territoire, comme ce fut le cas à deux reprises au

cours des dernières semaines, nous sommes heureux de vivre dans une ville où sont présents des pompiers compétents et bien équipés. Par ailleurs, toujours dans l'optique de maintenir une saine gestion, le SSIRR a racheté du Centre de gestion des Équipements Roulants (CGER) du gouvernement du Québec, le véhicule d'unité d'urgence, loué à fort prix depuis 2008. Une telle transaction permettra au SSIRR d'épargner annuellement plus de 35 000 \$. Voilà donc des réalités et obligations incontournables avec lesquelles nous devons, comme gestionnaire municipal, nous conformer.

Toutefois, je soulignais, il y a quelques minutes, que plusieurs aspects de notre budget dépendent aussi de ce qui nous est exigé de la part de nos partenaires extérieurs, soit les différents gouvernements ou la MRC.

J'aime souligner, voire répéter à chaque année à nos concitoyens, l'importance de tout ce qui est imputé à la gestion de l'environnement et à la façon que nous aurons notamment de diminuer le tonnage de nos ordures ménagères qui vont au

site d'enfouissement. Le message est ici toujours le même :

Nous devons, dans chacun de nos foyers, diminuer quotidiennement le volume de nos déchets domestiques et accroître en conséquence notre capacité à recycler toujours davantage des matières les plus diverses.

Il faut donc retenir ceci, année après année : Plus nous recyclerons et nous diminuerons le poids de nos déchets à être enfouis et plus nous serons en mesure de contrôler le prix à payer d'un important volet de la gestion de notre environnement. L'équation est sans équivoque et très déterminante, aussi bien pour les finances de la Ville que pour ce qui sera facturé dans l'avenir à chacun des ménages de Richmond.

En 2012, nous allons travailler encore plus fort afin de sensibiliser notre population à aller toujours plus loin dans cette direction.

Par ailleurs, cette réalité de l'enfouissement des matières résiduelles est devenue un poids ennuyeux qu'il faudra gérer avec prévision et intelligence au cours des prochaines années. En effet, la fermeture, il y aura bientôt un an, du site d'enfouissement du Val Saint-François, a obligé les différentes municipalités de la MRC à se trouver un nouveau site pour l'enfouissement de leurs déchets.

À Richmond, l'éclatement de ce service a eu des effets globalement mitigés sur les coûts d'exploitation. S'il est vrai qu'il nous en coûte un peu plus cher pour faire la cueillette des ordures, à cause des coûts supplémentaires demandés par le contracteur, qui en est responsable; le site de Saint-Nicéphore est financièrement moins gourmand que celui du Val Saint-François pour les coûts d'enfouissement eux-mêmes. De plus, cette année, les coûts liés à la fermeture du lieu d'enfouissement technique de la MRC semblent être bien jugulés. Cet ensemble de facteurs a donc un effet positif global sur ce qui sera exigé des citoyens sur leur compte de taxes pour

financer à Richmond l'enfouissement des ordures ménagères.

Dans ce contexte :

4- J'annonce donc ce soir que le tarif annuel facturé pour l'enfouissement des ordures ménagères à Richmond passera de 122 \$, qu'il était en 2011 à 89,05 \$ en 2012 pour chacun des foyers de Richmond, soit une diminution de 32,95 \$ sur le compte de taxes.

D'autre part, comme je l'ai précisé à maintes reprises sur différentes tribunes : gérer la Ville, c'est prévoir son développement! Depuis des années, nous travaillons très fort à l'amélioration de l'état de nos infrastructures. L'année 2011 a été, à ce titre, très éloquente notamment par le nombre de chantiers présents sur le territoire de la ville. On n'a qu'à penser ici aux travaux majeurs de remplacement des conduites d'égout et d'aqueduc sur les rues King, Queen, William et Gouin et les différents travaux d'asphaltage et de reconstruction de trottoirs. L'année 2012

s'annonce déjà assez éloquente sur ce volet; vous en serez tous témoins au cours des prochains mois.

J'annonce donc ce soir que nous garderons le rythme l'an prochain et que des travaux d'infrastructures plus que nécessaires, voire urgents, seront réalisés en 2012.

Vous comprendrez donc ici que le coût des projets dépassant largement nos ressources financières disponibles, nous devons alors procéder par règlement d'emprunt pour arriver à nos fins. Nous terminons régulièrement le paiement de vieux règlements...mais nous en refinançons ou démarrons aussi d'autres. Ce fut le cas en 2011 pour l'emprunt nécessaire à la réfection des travaux d'infrastructures sur les rues King, Queen, William et Gouin. Nous avons également procédé au refinancement de vieux règlements. Cette opération a totalisé en 2011 une somme de **2 509 100 \$**.

En résumé, si nous comptabilisons l'ensemble des choix que nous avons faits pour 2011, nos

obligations à l'endroit de la MRC en matière de gestion des matières résiduelles et le poids financier de nos règlements d'emprunt : cela représente sur le compte de taxes, pour une propriété évaluée à 102 500\$: une augmentation de **27,87 \$** dans le secteur de l'ancien Richmond et de **28,04 \$** pour la même propriété située dans le secteur Melbourne et desservie par tous les services municipaux. L'an dernier, ces augmentations représentaient respectivement **122,73 \$** et **123,08 \$**.

J'ai souligné précédemment que la diversité et l'importance de nos sources de revenus en 2012 ne fluctueront pas vraiment par rapport à 2011. En effet, selon nos estimés, la taxe foncière représentera **42%** du total de nos revenus pour 2012, soit une somme de **2 046 196 \$**. Ce pourcentage est identique à celui de 2011.

La taxe d'affaires et les différents tarifs exigés pour des services spécifiques représenteront, pour leur part, **27%** de nos revenus en 2012, c'est-à-dire, **1 329 560 \$**. Ils accaparaient **28%** des revenus en 2011.

Les paiements tenant lieu de taxes totaliseront encore une fois cette année **12%** du budget avec **607 000 \$**.

Enfin, les autres types de recettes prévues touchant des univers aussi divers que les services rendus aux organismes gouvernementaux, les permis émis, l'inspection municipale, les droits de mutation, les revenus provenant des loisirs et certaines subventions et transferts gouvernementaux, tels la taxe d'accise, représenteront, pour leur part, **923 435 \$** ou **19%** du budget.

5- Ainsi, j'annonce donc ce soir que le total des revenus estimés pour la municipalité en 2012 devrait être de 4 906 151 \$. En 2011, nous avons budgété des revenus totalisant 4 667 092 \$.

Une augmentation des revenus anticipés aussi minime que **239 059 \$**, dans un budget totalisant près de 5 millions de dollars et dans laquelle sont inclus des revenus de 179 000 \$, provenant

du retour de la taxe d'accise sur l'essence, démontre à la fois la fragilité et l'absence de souplesse de l'assiette fiscale de la ville. Cette contrainte structurelle nous oblige, année après année, à être sages dans nos estimés de revenus budgétaires, car les marges de manœuvres financières réelles sont minces. Vous savez : **Je crois toujours en cette notion fondamentale de « bon père de famille » en gestion budgétaire des fonds publics !**

C'est ce même réalisme et ce même respect qui ont guidé le travail accompli dans les prévisions de dépenses touchant les différents secteurs d'activités municipales pour l'année 2012 et qui ont permis de parvenir malgré tout à un équilibre budgétaire. Examinons-en quelques éléments :

4- LES DÉPENSES EN 2012 :

En ce qui regarde le volet des dépenses budgétaires en 2012, nous avons fait preuve du même esprit de rigueur et de cohérence que pour

celui des revenus. Cette rigueur exigeait donc que nous examinions chaque poste budgétaire sous l'angle de son historique afin d'aligner les sommes réelles à consacrer à chacun d'entre eux en 2012.

Il y a donc les sommes que nous prévoyons au budget et celles que nous dépensons véritablement. La conjonction de ces deux paramètres permet de planifier avec réalisme les montants que nous pourrions investir pour chacun des postes au cours de la prochaine année.

Conséquemment, dans le cas de certains postes, nous avons augmenté les sommes déjà allouées, alors que dans d'autres postes, nous avons dû les diminuer. De tels ajustements à la réalité administrative vécue sur le terrain, amènent à des diagnostics opérationnels précis et force la machine administrative à une plus grande discipline et réalisme dans la prestation quotidienne des services rendus.

De toute façon et disons-le haut et fort : l'Hôtel de Ville de Richmond n'est pas une banque qui peut tout financer et nous ne dépenserons jamais des sommes que nous ne possédons pas pour gérer les opérations : ce qu'on appelle dans le jargon courant : « Emprunter pour payer l'épicerie ! » Par contre, la ville a besoin d'être assise sur des réalisations précises qui assureront sa pérennité et son développement futur. Comme le disait un jour un vieux prophète chinois, mais qui demeure inconnu : « **Celui qui accomplit de grandes choses ne rechigne pas devant de menues dépenses !** »

Dans les différentes catégories de dépenses présentées dans ce budget, le gouvernement du Québec a obligé les municipalités depuis l'an dernier à comptabiliser les frais d'amortissement sur les immobilisations. Autrefois, nous retrouvions le montant de ces frais dans une catégorie budgétaire précise. Cette année, ce montant est encore une fois subdivisé dans les différentes rubriques des dépenses budgétaires.

Ainsi, en 2012, les frais de gestion touchant à l'administration générale et à ceux des activités administratives de la Ville, retiendront **12.0%** des dépenses globales, soit une somme de **585 463 \$**. Par ailleurs, à l'intérieur des frais administratifs de l'Hôtel de Ville, une provision de **20 000 \$** a été prévue pour l'embauche d'un agent de communication à temps partiel à compter de la fin du mois de janvier 2012. Cette personne aura notamment comme mandat d'accroître la diversité et la qualité des communications, tant à l'interne qu'à l'externe, auprès des différentes clientèles desservies par la Ville.

En matière de sécurité publique, notre quote-part pour les services obtenus de la Sûreté du Québec s'élèvera, en 2012, à **203 308 \$**. Tout comme l'an dernier, notre cotisation continue de diminuer légèrement en 2012, avec un montant symbolique de **282** dollars. Après trois années consécutives, je souhaite que cette tendance puisse se maintenir encore longtemps en ce qui touche à cet important aspect de notre sécurité publique.

Cependant, la somme consacrée au Service de Sécurité Incendie et aux dépenses liées aux mesures d'urgence, s'établit en 2012 à **189 028 \$**; ce qui représente une augmentation de **3 000 \$** par rapport à l'an dernier. D'autre part, en tenant compte également de notre contrat avec la SPA, qui totalisera en 2012 un montant de **4 260 \$**, c'est donc une facture globale de **400 596 \$** que représentera l'ensemble du volet de la sécurité publique l'an prochain, soit **8,2%** des dépenses de fonctionnement. L'an dernier, la sécurité publique accaparait **8,6%** du budget.

Abordons maintenant ce que je considère être le « cœur de notre budget », soit le grand volet des travaux publics. La présentation, ce soir, touchant les principaux éléments budgétaires, d'une municipalité comme Richmond, ne peut certainement pas passer sous silence l'importance et la complexité des activités de la direction des travaux publics, parcs et immeubles qui regroupent aussi bien la voirie municipale, que l'entretien des immeubles et des

parcs; l'enlèvement de la neige et les responsabilités touchant à l'hygiène du milieu, telles que celles de la gestion des usines de filtration et d'épuration, de l'entretien du réseau d'aqueduc et d'égout et de l'enlèvement des matières résiduelles .

Ces volets hautement importants et stratégiques à la qualité de vie de nos résidents obligeront la Ville à consentir un montant de **810 954 \$**, soit 17% des dépenses de fonctionnement. Disons-le ici bien honnêtement : **Le grand chapeau de l'activité des travaux publics gobe à lui seul une portion non négligeable de toutes les dépenses de fonctionnement de la municipalité.**

Des rues propres et refaites à neuf, des parcs bien aménagés et entretenus, une ville capable d'être belle et de s'embellir constamment, des opérations de déneigement efficaces et des infrastructures et des immeubles qui ne s'effondrent pas : voilà l'essentiel d'une importante partie de la mission municipale, assumée par la direction des travaux publics,

parcs et immeubles. Conscient de ces exigences et toujours prêt à performer dans la direction de l'excellence :

6- J'annonce donc ce soir que nous allons investir en 2012 et ce, pour une troisième année consécutive, près de 20 000 \$ dans la vidange du dernier des trois étangs de boue, situés aux abords de l'usine d'épuration de la ville. Cette opération d'entretien est rendue nécessaire, si nous voulons maintenir nos étangs conformes aux exigences environnementales actuelles. Nous terminerons donc en 2012 les travaux de vidange des étangs et de récupération des boues entrepris en 2010 et poursuivis en 2011.

7- J'annonce également ce soir que nous investirons aussi 333 000 \$ dans les opérations préparatoires à la construction d'un nouveau puits caisson en 2013, qui assurera l'alimentation en eau de la ville pour les 100 prochaines années. A

Richmond, nous voulons boire une eau de qualité et pour longtemps et nous prenons les moyens pour le faire.

- 8- La propreté et l'embellissement de la ville sont pour moi un engagement ferme face à la qualité de vie que je recherche pour nos concitoyens. En conséquence, j'annonce ce soir que nous allons continuer en 2012 à investir 25 000 \$ pour s'assurer que le balai de rue nettoie à quelques reprises notre territoire urbain.**

L'été dernier, les commentaires élogieux ont été nombreux à l'endroit de la qualité et de la beauté du patrimoine floral et de végétaux urbains. Nous comptons poursuivre sur une telle lancée en 2012.

- 9- J'annonce donc également ce soir que nous allons investir 25 700 \$ dans le maintien et même l'amélioration du patrimoine floral et de végétaux présents sur le territoire.**

Un tel effort a permis à la ville de Richmond d'obtenir en septembre dernier, trois fleurons du Québec sur une possibilité de cinq. Lorsque l'on parle d'embellissement, il ne faut pas avoir peur d'être ambitieux. C'est pourquoi, nous allons travailler à ce que la ville de Richmond obtienne un fleuron supplémentaire d'ici à 2013. La fierté par la beauté de notre ville : c'est à tous et chacun d'y voir.

10- En matière d'infrastructures toutefois, les dépenses d'opérations proprement dites, c'est-à-dire celles consacrées à des réparations très pointues de trottoirs et de rues, continueront d'être modestes en 2012, puisque nous allons maintenir l'an prochain des investissements dans l'amélioration et la reconstruction de différents types d'infrastructures. De grandes portions de trottoirs seront alors complètement refaites, dans le cadre de ces opérations. Ces investissements transiteront cependant par notre plan triennal sur les immobilisations 2012-2013-2014 que j'aborderai plus loin.

11- Enfin, nous continuerons en 2012 à investir dans l'entretien et la qualité de nos immeubles et de nos parcs. J'annonce donc ce soir que des investissements seront faits pour améliorer la sécurité au Parc nautique et dans les deux parcs situés dans le périmètre du centre-ville, par l'achat de caméras à très haute résolution et performantes...même dans le noir.

La Sûreté du Québec est très heureuse de cette initiative municipale. Nous espérons, de notre côté, que ces outils de surveillance aideront ce corps policiers à résoudre les enquêtes futures qui seront sous leur gestion.

Par ailleurs, plusieurs bâtiments, tels que l'aréna et certaines stations de pompage, verront en 2012 l'installation de technologies visant à protéger nos équipements des surcharges électriques. Cette problématique, émanant du réseau public électrique, a eu des conséquences financières importantes dans un passé encore

récent. Nous intervenons maintenant pour y remédier en investissant l'an prochain, **20 000 \$** dans la protection électrique de nos immeubles.

En matière de développement économique, le CPIR joue un rôle-clé pour la ville. Nous allons en 2012 le soutenir encore davantage en augmentant la subvention annuelle municipale à **92 700 \$**. Nous allons également consacrer quelques **74 000 \$** pour le programme de crédit de taxes destiné à la revitalisation des bâtiments. L'an dernier, nous avons prévu une enveloppe de **50 000 \$**.

12- Par ailleurs, j'annonce ce soir le maintien du programme d'aide financière à la préservation du cadre bâti pour des résidences patrimoniales et celui touchant la modernisation des façades et des enseignes au centre-ville. Une somme de 34 000 \$ sera injectée en 2012 dans ces programmes.

Enfin, les volets du développement social, culturel et sportif ne seront pas négligés dans ce

budget, puisque nous maintenons en 2012 les choix stratégiques et primordiaux que nous avons faits depuis déjà plusieurs années. La variété des activités mises de l'avant en matière de loisirs, de sports et de culture permet à la ville de présenter son caractère dynamique et moderne et d'accroître sa capacité concurrentielle à pouvoir attirer de nouveaux résidents sur son territoire.

Sous l'égide d'une politique familiale dans laquelle nous investirons en 2011, **6 500 \$**, afin de mettre à l'avant plan des activités à caractère familial à Richmond, nous continuerons d'être pro-actifs à l'égard de nos jeunes et de leur apprentissage à devenir des citoyens accomplis. C'est pourquoi :

13- J'annonce ce soir que nous allons investir une somme de 17 000 \$ afin de financer le travail d'un agent jeunesse qui a « fertilisé un terreau » prometteur depuis déjà plusieurs années auprès des jeunes de Richmond, dans des activités mobilisatrices et constructives pour eux.

Notre jeunesse : Nous y croyons et nous nous en occupons!

14- J'annonce également ce soir que nous allons mettre en 2012 les efforts financiers et organisationnels nécessaires pour continuer, voire accroître, l'élan de succès et de popularité que connaît notre parc nautique au cours de la saison estivale.

Les activités nautiques qui en découlent font connaître notre ville et ses attraits auprès d'une clientèle touristique de plus en plus diversifiée.

15- Nous allons également maintenir notre contribution au Centre d'art afin qu'il puisse continuer la réalisation d'un niveau d'activités et une programmation culturelle fort enviable au cours de la prochaine année. Les responsables du centre ont notre appui tout entier en matière culturelle.

16- Enfin, je veux également souligner que nos organismes partenaires ne sont pas laissés pour compte. En effet, des montants dédiés à des institutions reconnus, mais aussi à travers notre politique d'aide et de soutien technique aux organismes du milieu, implantée en 2009, c'est une somme de 41 300 \$ qui sera consacrée en 2012 pour soutenir les organismes du milieu et assurer des activités de loisirs des plus diversifiés sur notre territoire.

A ce titre, je veux dire à tous ceux et celles qui se sont investis dans différentes causes au cours de la dernière année : un grand MERCI! Continuez à œuvrer pour notre qualité de vie à tous.

Cette présentation, qui n'est pas exhaustive j'en conviens, quant aux différentes facettes touchant nos dépenses, nous amène à un total des dépenses de fonctionnement de l'ordre de **4 067 824 \$** pour l'année 2012.

Je le dis et je le répète, nous avons été prudents dans nos prévisions de revenus et de dépenses pour l'année 2012. Il n'y aura pas d'éloignement hors des sentiers battus, mais, au contraire, que des investissements bien ciblés et qui rapportent à la communauté.

À ce total sur les dépenses de fonctionnement, il faut ajouter une somme de **838 327 \$** pour des transferts aux activités d'investissements et en remboursement de capital et au fonds de roulement.

Ces derniers investissements nous amènent donc à des dépenses totalisant **4 906 151 \$**, en équilibre avec nos revenus.

17- Je suis donc fier d'annoncer que la Ville de Richmond présente ce soir un budget équilibré qui est à la fois, prudent, réaliste et dynamique.

5- PROGRAMME TRIENNAL SUR LES IMMOBILISATIONS 2012-2013-2014 :

Cette séance extraordinaire du conseil municipal, dédiée à l'adoption du budget 2012, est aussi consacrée à l'adoption du programme triennal sur les immobilisations, c'est-à-dire, les prévisions de dépenses que fera la Ville dans ses immobilisations au cours des trois prochaines années.

En 2011, la Ville de Richmond a certainement été un modèle du genre au Québec, en réalisant sur le terrain 97% de ce que nous avons initialement prévu d'investir l'an dernier, lors de la présentation du dernier PTI. **Ne perdons jamais de vue que les dépenses liées au PTI ont toujours des retombées directes dans la qualité des services rendus aux résidents de la ville...et donc, en définitive sur leur qualité de vie.**

Nous présentons, encore une fois, ce soir un programme triennal très stratégique qui fait foi

d'une grande planification de nos services administratifs en ce qui touche les investissements à faire dans les infrastructures, les immeubles, le matériel roulant et autres éléments.

18- J'annonce donc ce soir que la Ville de Richmond fera en 2012 des investissements de près de 2,5 millions de dollars dans ses immobilisations, touchant les infrastructures comme celles sur lesquelles nous avons investies en 2011. Nous sommes ici conformes à notre vision centrée sur une qualité de vie mobilisée par la qualité de ses infrastructures.

19- De plus, je suis très fier d'annoncer aussi ce soir que la ville investira en 2012 quelque 150 000 \$ afin de réaliser la réfection complète de la piscine municipale.

Cette piscine, acquise par la Ville en 1976 du Club Lions est maintenant rendue au terme de sa vie utile. Il faut donc en construire une nouvelle.

Ce projet, évaluée à 300 000 \$ est toutefois conditionnel à une subvention de 50% provenant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Voilà pourquoi nous prévoyons en investir la moitié.

Ces quelques sommes annoncées dans ce PTI 2012-2013-2014 seront investies d'une façon stratégique pour pallier à long terme aux besoins existants et non dans une optique de gestion à court terme visant à combler des besoins spécifiques ou ad hoc.

7- CONCLUSION :

Je vous ai présenté ce soir les grandes lignes qui marquent ce budget pour l'année 2012. Nous avons maintenu les acquis de ce que nous avons bâti depuis bien des années tout en décidant de continuer à investir dans nos infrastructures pour l'avenir. De plus, comme administration municipale, nous gardons le cap tous azimuts sur le fait que la Ville de Richmond doit continuer à

progresser, à consolider ses forces et à travailler sur ses faiblesses afin que notre communauté puisse maintenir son développement et que chacun de nous, comme citoyen, puissions affirmer la fierté et le plaisir que nous avons d'y vivre. En terminant, je citerais Giovanni Boccaccio, philosophe italien de la Renaissance, qui disait un jour : « **Mieux vaut agir, quitte à s'en repentir; que de se repentir de n'avoir rien fait.** »

Je vous remercie de votre attention!

Marc-André Martel,
maire de Richmond
15 décembre 2011